

constitutionnels tentaient encore de continuer la lutte. Là aussi, les triumvirs n'épargnaient nul effort pour sortir vainqueurs. Déjà, à Lucques, en ce qui touche les magistratures, ils avaient dressé de commun accord leurs listes de candidatures pour les années suivantes : tous les moyens leur furent bons pour les faire réussir. Et d'abord, pendant l'agitation électorale, ils répandirent l'or à profusion. Chaque année, les soldats des armées de César et de Pompée arrivèrent en foule à Rome, munis de permissions d'absence, et prenant part au vote. César se tenait en personne dans la Haute-Italie, aussi près de Rome qu'il lui était possible, et de là surveillait et conduisait le mouvement. Cependant, les triumvirs ne purent atteindre leur but que très-imparfaitement. Pour 699, les consuls nommés furent Pompée et Crassus, comme le voulait la convention de Lucques : l'opposition vit écarter son unique candidat qui d'ailleurs avait tenu bon jusqu'au bout, Lucius Domitius [Ahenobarbus]¹ : mais déjà pour triompher, il avait fallu user publiquement de violence : entre autres graves excès, Caton avait été blessé. Aux élections consulaires suivantes (pour 700), le même Domitius l'emporta, quoiqu'eût pu faire le triumvirat à l'encontre ; et Caton réussit dans sa candidature à l'office de Préteur, tandis que l'année d'avant, Vatinius, le client de César, l'avait évincé du champ, au grand déplaisir de la masse des citoyens. Aux élections pour 704, l'opposition démontra à la charge des candidats de César et de Pompée, principalement, les faits de corruption les plus éhontés, si bien que les triumvirs, sur qui retombait le scandale, abandonnèrent leurs créatures en fin de compte. Ces défaites répétées et cuisantes dans les comices électoraux pouvaient s'expliquer en partie par le fonctionnement mauvais d'un mécanisme détraqué, par les hasards impossibles à prévoir du mouvement électoral, par les entrain-

55 av. J.-C.

54.

53.

¹ [V. *supra*, p. 140, n. 1; et *H. de César*, II. p. 397].

nements de l'opposition chez les classes moyennes, par le jeu des intérêts privés, réagissant en sens multiples et venant parfois étrangement à la traverse des intérêts de parti. Pourtant, leur cause principale se trouve ailleurs. A cette époque, les élections étaient dans la main des clubs divers où se groupait l'aristocratie : là, la corruption organisée en système, disposait d'immenses ressources et de toute une armée rangée en bataille. Ainsi, cette même aristocratie, qui avait dans le Sénat sa représentation régulière, pouvait l'emporter encore dans les élections : mais tandis que dans le Sénat elle cédait en étouffant son dépit, dans les luttes électorales elle agissait et votait en secret, et tenait tête aux Triumvirs aux jours où se rendaient les comptes. En dehors même des élections pour l'an 700, les lois contre les brigues des clubistes, celles que Crassus fit confirmer par le peuple, durant son consulat, en 699¹, montrent bien de quel poids était encore l'influence du parti noble.

Les tribunaux jurés ne suscitaient pas aux Triumvirs de moindres difficultés. Composés comme ils l'étaient alors, la classe moyenne y avait voix prépondérante à côté de la noblesse sénatoriale, qui, là aussi, se faisait compter. En 699, une loi nouvelle, sur la motion de Pompée, porte à un taux élevé le cens du jury². La chose vaut d'être remarquée. C'était, en effet, dans l'ordre moyen que se concentrait l'esprit d'opposition ; et dans les tribunaux, comme ailleurs, la haute finance se montrait plus souple et plus accessible. Néanmoins le parti républicain y avait encore un pied : n'osant s'attaquer à la personne même des chefs, ils poursuivaient leurs principaux agents de leurs infatigables accusations politiques. Et cette guerre de procès était d'autant plus vive, que selon l'antique usage l'accusation était mue par de jeunes Sénatoriaux. Naturellement on trouvait chez ceux-ci, plus que

54 av. J.-C.

55.

— dans les tribunaux.

55.

¹ [Lex Licinia, de sodalitiis].

² [Lex Pompeia Judiciaria].

chez les hommes d'âge mûr de leur caste, la passion républicaine, la verneur du talent, et l'audace agressive. Cependant les tribunaux n'étaient point libres : les Triumvirs fronçaient-ils le sourcil, pas plus que le Sénat, ils n'auraient osé désobéir. L'opposition n'avait pas d'adversaires contre qui elle se montrât plus acharnée que contre Vatinius¹. Sa haine furieuse était presque proverbiale envers ce familier de César, le plus téméraire de beaucoup entre tous et aussi le plus insignifiant : mais le maître parla et l'acquittement s'en suivit dans tous les procès qui lui étaient suscités. Cependant quand l'accusation avait pour organe les *Gaius Licinius Calvus*², les *Gaius Asinius Pollion*³, puissamment armés de l'épée de la

¹ [P. 139.]

² [*G. Licinius Macer Calvus*, fils de l'annaliste fameux. Licinius Macer (V. *infra*, ch. XII) était placé par l'estime publique, comme orateur, à côté de César, Brutus et Cicéron lui-même, et comme poète, à côté de Catulle. Il mourut jeune, épuisé par l'étude. A vingt-sept ans il accusa Vatinius, que Cicéron défendait. Là, il déploya tant de talent et de force, que Vatinius se récria : « Juges, je vous prie, faut-il donc me condamner parce que cet homme est éloquent ? (*Rogo vos, judices, num, ut iste disertus est, ideo me damnari oporteat!*) » — Cicéron, le *Dialogue des orateurs*, et Quintilien le louent (*ad fam.*, 15, 21. — *De Orat.* 17, 21, 25, 34. — Sénèque, *controv.*, 3, 19. — Quintil., 10, 1, 111, 10, 2, 25, 12, 10, 11). Il ne nous reste rien ou presque rien des vingt-un discours ou harangues qu'il avait laissés

Ses poésies légères et fugitives, ses élégies (celle notamment sur la mort de Quintilia, sa maîtresse), ses épigrammes mordantes (*famosa epigrammata*) lui avaient fait une grande réputation ; et il est vanté par Catulle, Properce et Ovide. D'autres (Pline, Ep. 1, 16, *Aul. Gell.* 19, 9 ; et Horace lui-même (*Sat.*, 1, 10, 16) blâment certaines duretés dans ses vers. Il était très-petit de taille, et Catulle l'appelle un *noir éloquent* (*salaputium disertum*). — M. Mommsen reparlera de lui, *infra*, ch. XII.]

³ [*G. Asinius Pollio*, le patron de Virgile et d'Horace (*Virg.*, *Ecl.* 4 et 8), le fondateur de la première bibliothèque ouverte au public dans Rome, célèbre comme orateur, historien et poète (né en 678, † en l'an 4 ap. J.-C.). Il appartient pour toute la fin, et la plus importante moitié de sa vie, à l'ère Augustéenne. Qu'il suffise ici de dire qu'à vingt-deux ans (en 700), après s'être formé à l'école de Cicéron et d'Hortensius, il accusait Caton pour les troubles suscités par lui, durant les élections consulaires de 698. Caton fut défendu par Calvus et Scæurus, et c'est à ce procès que M. Mommsen fait allusion en nommant Pollion. Celui-ci d'ailleurs se rangea de bonne heure dans le parti de César, se battit pour lui en Sicile, en Afrique et à Pharsale. Après sa mort, il se rangea aussi bientôt du côté du

76 av. J.-C.

758.

54.

56.

dialectique et du fouet de la moquerie, elle ne laissait pas que de toucher le but, alors même qu'elle n'avait pas réussi : enfin le parti compta quelque succès. Ceux qui succombèrent n'étaient, pour la plupart, que d'obscurs subalternes : un jour, pourtant, on vint à bout de l'un des plus puissants et aussi des plus odieux parmi les acolytes de César, j'entends parler du consulaire Gabinius (p. 159). En lui, l'aristocratie voyait un ennemi irréconciliable : elle ne lui pardonnait ni sa loi sur le commandement de l'expédition contre les pirates, ni son manque d'égards pour le Sénat durant son proconsulat de Syrie (VI, ch. IV, *in fine*). Les financiers lui en voulaient. En Syrie aussi, il avait osé prendre en main les intérêts des provinciaux : enfin Crassus lui gardait rancune pour sa lenteur à lui remettre sa province (*infra*, ch. IX). Contre tant d'ennemis, il ne lui restait qu'un appui, Pompée ; et Pompée lui-même avait cent raisons de défendre, coûte que coûte, le plus capable, le plus hardi, le plus fidèle de ses lieutenants. Mais dans cette occasion, comme en toute autre, il ne savait point se servir

second triumvirat : joue un rôle actif, administre la Transpadane, où il rend à Virgile son domaine de Mantoue qui allait être confisqué ; est consul en 714, commande plus tard une expédition en Illyrie, et pendant la guerre entre Antoine et Auguste se tient à l'écart, étant l'ami de chacun d'eux. Il meurt à quatre-vingts ans, dans sa villa de Tusculum.

A l'occasion de ses premiers succès littéraires, Catulle l'avait appelé (*Carm.* 12, 9)

... leporum puer
Disertus et facetiarum!

(V. aussi Hor. *Carm.* 2, 1, 13). — Comme Calvus il affectait d'ailleurs la rudesse (*durus et sicus* (*Dial. de l'orat.*, 21, Quintil., 10, 1, 113). On a les titres de vingt de ses harangues ou plaidoyers. — Il a écrit l'*Histoire des guerres civiles* de l'an 684 (premier triumvirat) jusqu'à l'époque d'Auguste. Ces mémoires d'un contemporain, très-vanté par les écrivains postérieurs, nous eussent fourni de précieux renseignements. Pollion s'y montrait sévère pour Cicéron (Sénec. *Suas.* 6, 6). — Poète, il écrivit des tragédies, et enfin il était estimé comme critique : c'est lui qui trouvait dans Tite-Live un goût de terroir et de *patavinité* (Quintil., 1, 5, 56. — 8, 1, 3). — De tant de travaux, rien n'est venu jusqu'à nous, que l'éloge de ses amis.]

40 av. J.-C.

60

54 av. J.-C.

de sa puissance et patroner ses clients ainsi que César faisait les siens. Les juges (fin de 700), déclarèrent Gabinius coupable de concussion et le condamnèrent à l'exil¹.

Ainsi, dans les élections, et devant la justice réglée, les Triumvirs étaient parfois battus. Les éléments influents y laissant sur eux moins de prise, échappaient à la corruption et à la peur mieux que les organes directs du gouvernement et de l'administration. Dans les élections surtout, les Triumvirs avaient affaire aux résistances persistantes d'une oligarchie exclusive, concentrée dans ses coteries, dont on n'est pas maître le moins du monde pour l'avoir jetée à bas du pouvoir, qu'il est enfin d'autant plus difficile de briser qu'elle agit plus cachée. Et dans les tribunaux du jury principalement, ils avaient affaire au mauvais vouloir des classes moyennes contre le nouveau régime monarchique, mauvais vouloir amenant mille embarras, et qu'il ne leur était pas davantage possible de détruire. De là, cette série de défaites essuyées sur l'un et l'autre terrain : mais, je le répète, les victoires électorales de l'opposition n'avaient d'importance qu'à titre de démonstrations, les Triumvirs ayant les moyens, et ne manquant pas d'en user aussitôt, d'annuler tout fonctionnaire mal pensant. Les verdicts hostiles, au contraire, leur portaient des coups sensibles en leur enlevant d'utiles auxiliaires. En résumé, ils ne pouvaient ni se débarrasser des élections et des jurys, ni les dominer suffisamment ; et, pour gênée et comprimée qu'elle y fût encore, l'opposition ne laissait pas que d'y soutenir le champ.

L'opposition
dans
la littérature.

Elle avait un autre refuge d'où il fallait renoncer à la débusquer, et elle s'y portait avec d'autant plus d'ardeur qu'elle était plus complètement chassée de ses diverses positions purement politiques. Je veux parler de la littérature. Déjà, devant les prétoires, les manifestations

¹ [Hist. de C., II, p. 413. — Cicéron l'avait défendu.]

étaient, à vrai dire et avant tout, littéraires ; et les plaidoyers des avocats, régulièrement publiés, circulaient en feuilles à la main et traitaient des affaires du jour. Plus rapides et plus acérés encore volaient les traits lancés par les poètes. La jeunesse alerte et brillante de la haute aristocratie, et, plus énergiques que celle-ci peut-être, les beaux esprits appartenant à la classe moyenne des villes de l'intérieur, tous, à l'envi, et non sans succès, menaient une rude guerre de pamphlets et d'épigrammes. Au premier rang combattaient ensemble *Gaius Licinius Calvus*, noble et fils de sénateur (672-706), redouté pour ses discours, ses pamphlets et ses vers agiles¹, et les deux autres municipaux de Crémone et de Vérone, *Marcus Furius Bibaculus*² (652-694), et *Quintus Valerius Catullus* (667 vers 700), dont les élégantes et mordantes épigrammes couraient par toute l'Italie, décochées comme des flèches, et frappaient droit au visage. Bref, toute œuvre littéraire, dans ces années, revêt un vif cachet d'opposition. La colère et le mépris s'y donnent carrière contre le « grand » César, l'*imperator* unique ; contre l'aimable beau-père » et l'aimable gendre, qui ruinent l'univers, et pourquoi ? » Pour donner à leurs ignobles favoris l'occasion de paraître dans les rues de Rome avec les dépouilles du Celte » aux longs cheveux, de mener festins et vie de roi avec » le butin rapporté des îles lointaines de l'Occident, ou » de s'en venir, rivaux d'amour et payant en pluie d'or, » voler leurs amantes aux honnêtes jeunes gens de

82-48 av. J.-C.

102-63.

87-54.

¹ [Sur Calvus, p. 458, n. 2, et *infra*, ch. XII.]

² [*M. Furius Bibaculus*, l'*Archiloque* des Latins au dire des anciens (Quintil. 10, 1, 96. — Diomed. *De oratione et partibus — et de genere metrorum*, éd. Futsch, p. 482). Ses lambes satiriques étaient comme ceux de Catulle, bourrés d'insultes contre J. César (*referta contumeliis Cæsarum*). Tac. *Ann.* 4, 34. Il ne nous reste de lui que deux ou trois vers et deux courtes épigrammes (Suet., *de Illust. gramm.* 9 et 11) sur la déconfiture et la pauvreté du grammairien *Valerius Cato*. — La biographie privée ou politique de Bibaculus est d'ailleurs muette. Il vivait en épicurien, à en juger par ce vers intraduisible où il joue sur son nom :

Et Bibaculus eram et vocabar.]

» Rome ! » Dans les poésies de Catulle ¹, et dans les autres débris de la littérature du temps, on retrouve l'accent primesautier de ces haines vigoureuses, personnelles et politiques : on y sent frémir la passion républicaine à l'agonie, se complaisant jusque dans ses fureurs dernières, dans son désespoir qui déborde, et parlant encore, mais moins puissamment, je le concède, le langage des Aristophane et des Démosthènes ! Du moins, le plus intelligent des Triumvirs reconnaissait que, si peu à dédaigner que fût l'opposition des lettrés, il n'y avait pas à songer à la briser sous les coups de la force. Il aimait mieux, autant qu'il était en son pouvoir, tenter de ramener à lui les principaux d'entre eux. Cicéron, le premier, devait en grande partie à son renom d'écrivain les attentions bienveillantes que lui prodiguait César. Une autre fois, mettant à profit la connaissance qu'il avait faite à Vérone du père de Catulle ², le proconsul des Gaules ne dédaignait pas de recourir à son intermédiaire pour conclure la paix avec le fils : on vit même le puissant *imperator*, oublieux de tant de sarcasmes amers et d'injures directes, accabler le jeune poète des plus flatteuses distinctions. Bien plus, il voulut, esprit original entre tous, suivre jusque sur leur propre terrain les littérateurs, ses ennemis : il publia à titre de défense indirecte contre

¹ [V. ch. XII, où, en traitant de la littérature au siècle de César, M. Mommsen parle de Catulle avec suffisamment de détails.] Le recueil qui nous est resté de lui fourmille d'allusions aux événements des années 699 et 700 : il a été publié évidemment à cette dernière date. Le fait le plus récent qu'il mentionne est le procès fait à Vatinius (août 700, V. *Cat.*, 14, 52, 53). Saint Jérôme reporte la mort de Catulle aux années 697 ou 698 : on voit qu'il faut la retarder au contraire de quelques années. S'attachant aux invectives du poète contre Vatinius, qui « se parjure par son consulat (*per consulatum pejerat Vatinius.* » *Cat.*, 52), on a conclu, mais à tort, que le recueil Catullien n'a paru qu'en 707. Tout ce qu'on en peut inférer, c'est qu'à ce moment Vatinius avait l'expectative du consulat pour une année fixée d'avance : or, dès 700, il avait toutes raisons de compter sur sa nomination future, et bien certainement son nom figurait sur les listes de candidature concertées à Lucques.

² [Suet. *J. Cæs.*, 73.]

55. 54 av. J.-C.

54.

57. 56.

47.

54.

leurs multiples attaques, le récit détaillé de la guerre des Gaules, affectant la simplicité la plus curieuse de la forme, et exposant aux regards de tous les motifs nécessaires et la régularité constitutionnelle de ses opérations militaires ¹ : mais il n'est que la liberté, la liberté seule, quoi qu'on fasse ou qu'on tente, qui sache susciter les poètes et leurs brillantes créations : seule, elle enflamme les riches et vives natures : seule enfin elle anime de son dernier souffle de vie jusqu'aux plus pauvres caricatures des pamphlétaires. Donec, tous les éléments littéraires, toutes les inspirations fortes étaient et restaient antimonarchiques ; et s'il fut donné à César de s'essayer, sans faillir, dans le champ clos des lettres, c'est qu'il avait, lui aussi, devant les yeux, le rêve grandiose d'une société libre, ce rêve dont l'accomplissement ne se pouvait confier ni à ses adversaires ni à ses partisans. Résumons. Dans le domaine des lettres les Républicains étaient maîtres absolus tout autant que les Triumvirs dans la politique pratique et courante ².

¹ [M. Mommsen reviendra ailleurs avec plus de détails, *infra*, ch. XII, sur cette opinion qu'il exprime au sujet des commentaires. — V. appendice B.]

² La pièce qui suit est de Catulle (29^e de son recueil) : elle a été écrite vers 699 ou 700, après l'expédition de César en Bretagne, et avant la mort de Julia. 55. 54 av. J.-C.

*Quis hoc potest videre, quis potest pati
Nisi impudicus, et vorax, et aleo,
Mamurram habere quod comata Gallia
Habebat uncti, et ultima Britannia?
Cinæde Romule, hæc videbis et feres?
Es impudicus, et vorax, et aleo!
Et ille nunc superbus et superfluens
Perambulabit omnium cubilia
Ut albulus columbus, ut Adonæus?
Cinæde Romule, hæc videbis et feres!
Es impudicus, et vorax et aleo!
Eone nomine, imperator unice,
Fuisti in ultima occidentis insula
Ut ista vostra diffutula mentula
Ducenties comesset, ut trecenties?
Quid est? ait sinistra liberalitas.
Parum expatrat. An parum helluatus est?
Palerna prima lancinata sunt bona;
Secunda præda Pontica; inde tertia
Hibera, quam scit annis aurifer Tagus.*

Nouvelles
mesures
d'exceptions
décidées.

Il devenait pourtant nécessaire d'user de rigueur envers cette opposition, audacieuse et incommode, si impuissante qu'elle fût. La condamnation de Gabinius

*Hunc, Gallia, timetis, et Britannia.
Quid hunc, malum, fovetis? aut quid hic potest,
Nisi uncta devorare patrimonia?
Eone nomine, imperator unice,
Socer, generque, perdidistis omnia?*

[Dans la traduction qui suit, nous ne rendons que par des à-peu-près les ordures intraduisibles parsemées dans le texte latin.

« Qui peut voir cela? Qui le peut souffrir? A moins d'être un impudique, un mangeur, un joueur? Ainsi, Mamurra aura les trésors de la Gaule chevelue et ceux de la Bretagne lointaine! — Fils lascif de Romulus (*Cinade Romule*), tu le vois! tu le souffres! Impudique es-tu, mangeur et joueur! — Et lui, superbe et gorgé, tel que le blanc ramier ou qu'un autre Adonis, il se promènera dans tous les lits! — Fils lascif de Romulus, tu le vois, tu le souffres! Impudique es-tu, mangeur et joueur! — Était-ce donc pour cela, *Imperator* sans pareil, que tu allais jusque dans l'île la plus reculée de l'Occident? Pour que votre lubricité éreintée (*ista vostra diffututa mentula*) engloutisse deux millions, trois millions? N'est-ce que cela? dira ta libéralité malheureuse: il n'a fait qu'effleurer son bien! Est-ce donc peu que d'avoir dévoré d'abord l'héritage paternel; puis les dépouilles du Pont; puis celles de l'Ibérie, et tout ce que sait de riche le Tage aux flots d'or? Redoutez-le, Gaules et Bretagne! Pourquoi tant de faveurs à ce misérable? ou que peut-il encore, si ce n'est dévorer toujours de gros patrimoines? — *Imperator* sans pareil, et vous, gendre et beau-père, est-ce pour cela que vous avez ruiné le monde? »]

Mamurra, de Formies [*decoctor Formianus*, dit ailleurs Catulle, 41], favori de César, fut durant quelque temps l'un de ses officiers à l'armée des Gaules [il était le chef ingénieur (*præfectus fabrum*)]. Vraisemblablement rentré à Rome peu de temps avant la composition de la pièce qui précède, il était occupé sans doute à l'édification de ce fameux palais de marbre du mont Cœlius, dont l'incroyable et coûteuse magnificence a tant fait parler. Par les *dépouilles du Pont*, Catulle entend le butin fait à Mytilène en 675. César y eut sa part, comme officier dans l'armée du préteur de Bithynie et du Pont (V, p. 344): par les *dépouilles de l'Ibérie*, il désigne les gains de guerre rapportés de l'Espagne ultérieure après la préture de César (VI, p. 366, et *supra*, p. 6). — Citons une autre pièce, moins amère que l'invective empoisonnée qu'on vient de lire, et qui blessa César au vif (Suet. *Cæs.*, 73). Elle est à peu près du même temps (11^e du recueil). Elle mérite l'attention par son début lyrique et pathétique et par sa chute bien différente. Le persiflage ingénieux du poète s'y attaque à l'état-major du nouveau maître, à ces Gabinius, à ces Antoine, et *tutti quanti*, échappés la veille de leur antre, et promus soudain aux hauts grades. Qu'on se souvienne qu'elle fut écrite au moment où César passait le Rhin et combattait sur la Tamise, et où se préparaient les expéditions de Crassus contre les Parthes, et de Gabinius en Egypte (VI, p. 312). Le poète espère

79 av. J.-C.

donna, paraît-il, le signal. Les Triumvirs s'entendirent pour constituer une dictature temporaire: la dictature leur permettait toutes les mesures de coercition contre les élections et les tribunaux. Comme Pompée avait alors la haute main sur les affaires de Rome et d'Italie, c'était

pour son propre compte une des lieutenances vacantes, et avant de partir, il donne [en strophes saphiques] à deux de ses cliens ses dernières instructions.

*Furi et Aureli, comites Catulli,
Sive in extremos penetrabit Indos,
Litus ut longe resonante Eoa
Tunditur unda:*

*Sive in Hircanos Arabasque molles,
Seu Sacas sagittiferosque Parthos,
Sive qua seplemgeminus colorat
Æquora Nilus;*

*Sive trans altas gradietur Alpes,
Cæsaris visens monumenta magni,
Gallicum Rhenum, horribilesque ulli-
mosque Britannos:*

*Omnia hæc, quæcumque feret voluntas
Calitum, tentare simul parati,
Pauca nuntiate mex puellæ
Non bona dicta:*

*Cum suis vivat valeatque mæchis,
Quos simul complexa tenet trecentos,
Nullum amans vere, sed identidem omnium
Illa rumpens.*

*Nec meum respectet, ut ante, amorem
Qui illius culpa cecidit, velut prati
Ultimi flos, prætereunte postquam
Tactus aratro est.*

[« Furius et Aurelius, compagnons de Catulle, soit qu'il pénètre jusqu'au fond de l'Inde, aux rivages battus par l'onde orientale, au loin retentissante; — soit qu'il aille en Hyrcanie, et dans la molle Arabie, ou chez les Saces, et les Parthes armés de flèches, ou sur les bords du Nil aux sept bras qui teignent les mers; — soit que franchissant les cimes des Alpes, il aille voir les monuments de gloire du grand César. le Rhin Gaulois et les Bretons hideux, au bout du monde! — Prêts que vous êtes à oser avec moi, quoi qu'en ordonne la volonté des Dieux, portez à ma maîtresse ce peu de mots, ma malédiction! — Qu'elle vive et soit prospère avec ses amants! Ils sont trois cents qu'elle tient tous embrassés, n'en aimant aucun, les épuisant tous à la fois! — Et qu'elle ne compte plus comme avant sur mon amour: il est mort par sa faute, mort comme au bord du pré la fleur qu'a touchée le soc au passage. » — Faut-il ajouter que Catulle, selon la vraie tradition aristocratique, n'aurait nullement dédaigné de s'enrichir à la suite de quelque préteur, s'il l'avait pu (Voir les pièces 10 et 28. — V. aussi les pièces 54, 57, 93, celles-ci prenant encore César à partie).]